COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 7 novembre 2013 **T-PVS/Files (2013) 50**
[files50f_2013.doc]

CONVENTION RELATIVE À LA CONSERVATION DE LA VIE SAUVAGE
ET DU MILIEU NATUREL DE L'EUROPE

Comité permanent
33e réunion

Strasbourg, 3-6 décembre 2013

Dossier éventuel :

Menaces pour l'Apron du Rhône (*Zingel asper*) dans le Doubs (France) et dans le canton du Jura (Suisse)

COMMENTAIRES DES ONG FRANÇAISES

Document établi par
France Nature Environnement

This document will not be distributed at the meeting. Please bring this copy.
Ce document ne sera plus distribué en réunion. Prière de vous munir de cet exemplaire.

APRON DU RHONE :

PROPOSITIONS COMPLEMENTAIRES DES ONG FRANÇAISES

PAR RAPPORT AU RAPPORT D'EXPERTISE ET AUX ELEMENTS NOUVEAUX / VENUE DE L'EXPERT

Rep	Problèmes soulevés octobre 2013	Rep	Propositions	Commentaires
P1	**N et P origine agricole (étude Ph Henry)**	**P10**	(1) Utiliser les futures mesures en continu pour comparer les données de la zone apron avec les données des secteurs de présence historique amont	Mieux comprendre ce qui caractérise la survie dans les zones de présence (N et P déjà abattus en amont ?) Suivre et prévoir si possible l'évolution de ces zones et des zones de reconquête souhaitées
		P11	Suivi en continu des paramètres clés de l'eau au niveau de la passe de Quingey	Les mesures souhaitées ici concernent les effets de la décomposition des masses algales accumulées à l'amont du barrage. Données à intégrer pour les projets de passes futures
		P12	Distinguer les montaisons des dévalaisons dans la passe de Quingey	Savoir si les aprons survivent dans le bief amont et connaitre les durées de séjour.
		P13	Caractériser chacune des actions du futur Contrat de Territoire par leurs capacités à réduire N et P et suivre les résultats mesurés au niveau de la rivière (2)	Classer les priorités et mesurer les résultats dans l'esprit de la DCE eau 2015
P2	**Réduction des moyens de l'Etat consacrés à l'Apron**	**P21**	Dédier une partie de l'effort financier du futur Contrat de Territoire au PNA	Faire de la crise Loue une opportunité de sécuriser les financements du PNA. Faire du PNA un outil cohérent et complémentaire au service du sauvetage de la rivière et des autres espèces menacées dont les salmonidés
		P22	Construire un financement dédié au suivi scientifique (aide RMC + UE + autorités suisses + mécénat binational)	

		P23	Bâtir un programme scientifique pour le PNA cohérent avec les autres problématiques de la rivière dont celles liées aux objectifs du plan climat de RMC	
	Raréfaction des Comptages de 2004 à 2013	**P24**	Mettre en place une évaluation du PNA par une structure indépendante, apte à proposer des améliorations.	Evaluation externe d'autant plus utile que le PNA va servir de modèle pour la Suisse. Faire préciser notamment un "programme minimal de comptages annuel" garant de la solidité des interprétations.
	Réintroductions issues de l'élevage	**P25**	Proscrire toutes réintroductions dans les secteurs où les causes de la disparition ou de la raréfaction de l'Apron qui n'auraient pas été identifiées et solutionnées.	Avec la réduction des fonds publics, la priorité doit être donnée à des actions plus pertinentes et à portée plus générale.
	Raréfaction des populations « séries 15-20 cm et > 20 cm »	**P26**	Comparer les résultats des comptages franco-suisses sur le Doubs et sur la Loue. Modéliser la dynamique des populations avec les résultats 2004/2013 et la chute des séries 5 et 6	Corréler l'évolution des résultats futurs sur l'apron à ceux des salmonidés plus faciles à observer.
P3	**Renaturation basse Loue inadaptée aux enjeux**	**P31**	Intégrer dans le PNA les objectifs du plan Climat de l'agence de l'eau RMC : Dimensions "lutte contre le réchauffement des eaux " et " adaptation aux étiages plus sévères"	Faire de la renaturation complète du linéaire (40 km) un objectif incontournable et programmé

(1) Les mesures en continu, retenues dans les propositions initiales du rapport de Mr Philippard, avaient déjà été préconisées par J F Humbert lors de la conférence départementale du 5 juillet à Quingey. Les ONG françaises souhaitent que ces mesures bénéficient, entre autre, à l'apron et soient donc adaptées à cet objectif.

(2) Les études complémentaires en cours, prévues dans le Plan Loue, vont préciser les rejets N et P par sous-bassins versants (résultats prévus fin 2013)

Collectif SOS Loue et Rivières Comtoises nov 2013